

BULLETIN

N° 55

SOMMAIRE

Attractivité	1
Rappel	1
Salle multi activités	2
Intergénérationnel	3
Semez des graines	4
Gros plan	5
Environnement	6
PLUI-H	7
Programme de l'été	8

COMMERCE/ARTISANAT



Une pochette de
graines à l'intérieur !

Notre commune est régulièrement citée en exemple pour la diversité des services qu'elle propose. Mais force est de constater que si cela a été vrai, les temps changent, la société évolue et nos habitudes d'achat aussi. Voilà maintenant plusieurs mois qu'une réflexion globale au sein du conseil municipal est en cours afin de dynamiser le tissu commercial et artisanal d'Alvignac. Plusieurs idées ont été mises en avant afin d'attirer les locaux vers nos commerces de proximité mais également les touristes de passage. Parmi ces idées, quatre d'entre elles ont été retenues et nous allons tenter de les lancer très prochainement :



- Création d'une **maison des artisans** d'art qui pourrait être située au niveau du centre bourg. Cette solution permettrait la mutualisation d'un local aussi bien en terme financier que sur le plan de l'amplitude horaire des temps d'ouverture.

- Création d'un **petit marché local** à l'année dans le bourg afin de créer de l'animation, d'attirer des visiteurs potentiels venant des communes limitrophes et de proposer, en plus de nos commerces actuels, une offre plus variée.

- Réflexion pour la mise en place de **mesures incitatives** donnant droit à des réductions chez nos commerçants Alvignacois.

- Même démarche pour l'**Aide à l'installation** pour de nouveaux commerçants ou artisans

Nous vous informerons bien entendu au fur et à mesure du déploiement de ces actions.

RAPPEL

Lutte contre le bruit : L'arrêté préfectoral du 2 décembre 2009 fixe la réglementation applicable aux bruits de voisinage et précise que les travaux réalisés avec tondeuse, tronçonneuse, perceuse, bétonnière, etc. (liste non exhaustive) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- **les jours ouvrables : de 8h 30 à 12h et de 14h 30 à 19h 30**
- **les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h**
- **les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h**

De même l'arrêté du 5 juillet 2012 relatif aux conditions d'allumage des feux de plein air dispose que **le brûlage des déchets issus de l'entretien des parcs et jardins des ménages et des collectivités est interdit** (cette interdiction concerne les déchets de tonte, taille, etc.) et s'applique en toute période. Les feux réalisés par les agriculteurs, pépiniéristes et exploitants forestiers dans le cadre de leur activité professionnelle sont interdits du 15 juin au 15 septembre et réglementés le reste de l'année. (voir l'arrêté sur www.lot.equipement-agriculture.gouv.fr)

Merci de bien vouloir respecter ces consignes pour le respect du voisinage et la tranquillité de tous.

SALLE MULTI-ACTIVITES

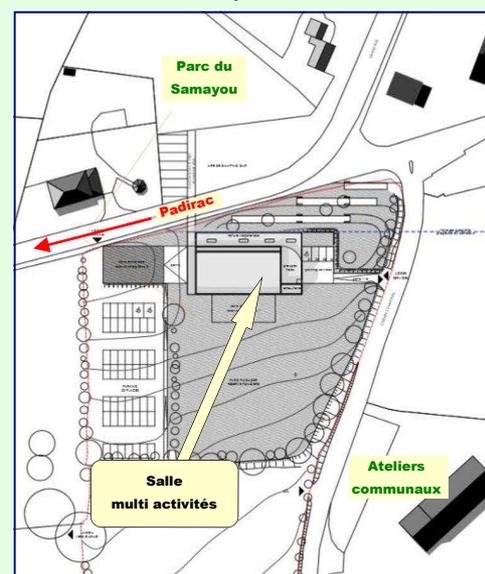


Nous vous avons annoncé la bonne nouvelle lors du précédent Petit Bulletin! Le projet phare du mandat en cours est sur le point de voir le jour. Le montage et le bouclage du dossier ont certes été un peu plus longs que prévu mais c'est une grande satisfaction pour l'équipe municipale d'avoir convaincu du bien-fondé de construire un tel équipement. Notre persévérance n'a pas été vaine et l'Etat nous a attribué une subvention de 300 000€ pour la construction de notre future salle multi-activités ! Avec cette participation, nos autres partenaires que sont la Région, le Département et Cauvaldor, vont ainsi participer au financement. Les premières investigations ont désigné le maître d'ouvrage qui sera l'atelier d'architecture Franck Martinez de Cahors . Les paramètres actuels et incontournables en matière de construction ont été, bien entendu, pris en compte et le volet paysager permettant une intégration optimale dans le village a lui aussi été particulièrement étudié.

Les travaux devraient commencer d'ici la fin de l'année et dureront environ 12 mois.

La salle sera située sur un terrain de 5960 m² situé entre la route d'accès aux ateliers communaux et la route de Padirac. Cette position géographique a nettement été influencée par la proximité du Parc du Samayou. Ces deux sites pourront être jumelés pour l'organisation de divers événements. Le plan du bâtiment n'est à ce jour pas complètement figé car nous avons fait procéder à quelques petites modifications, mais nous pouvons déjà dire que la salle principale recevra 180 personnes assises. Un espace scénique de 80m² accueillera spectacles et concerts. Un grand bar a été pensé de manière à offrir une accessibilité maximale. La cuisine équipée et spacieuse facilitera le travail des traiteurs ou cuisiniers qui seront sollicités. La modularité du lieu se pliera également aux besoins de mise en place de petites réunions, en cas d'indisponibilité du foyer rural par exemple. Bien entendu les locaux techniques et sanitaires ont été proportionnés pour ce type de construction et disposés de manière optimale afin de faciliter les opérations de stockage et de rangement. Très prochainement une réunion sera programmée à l'attention des associations de la commune afin qu'elles puissent s'approprier cette salle qui est aussi la leur. Des idées pourront être collectées à cette occasion, aussi bien en termes d'aménagements que de fonctionnement. Bien entendu, cet espace sera également disponible aux particuliers pour des fêtes familiales comme les baptêmes, mariages, etc.

Dans un prochain Petit Bulletin nous vous présenterons le plan définitif de ce nouveau bâtiment communal qui sera un élément important de l'animation de notre commune mais qui pourra également être utilisé par les communes voisines.



UN DIMANCHE A LA SOURCE

Le samedi 28 juillet prochain, une journée inédite sera réalisée par la Fédération départementale des foyers ruraux du Lot et des collectifs de jeunes de la région Occitanie. Ils invitent toutes les générations à l'organisation d'une manifestation festive organisée sur le site de la Source Salmière et baptisée « UN DIMANCHE A LA SOURCE ».

Objectifs :

- Sensibiliser un public élargi aux problèmes de l'accessibilité à l'eau et aux conflits que cela engendre et qui conduisent des populations à l'exil.
- Faire prendre conscience qu'il est urgent d'agir localement pour le futur de la planète.

Animations prévues :

- Des stands informatifs, ludiques et artistiques mis en place avec la participation d'associations, habitants et artistes locaux.
- Des extraits vidéo diffusés en boucle dans des « boîtes écran »
- Paysage sonore et chants évoquant l'univers aquatique
- Sketchs théâtralisés de façon burlesque ponctuant la journée sur le thème de l'eau et de l'exil.
- Petit bal théâtralisé.
- Repas sur place
- A la tombée de la nuit, projection du court métrage « Rallumons les étoiles » qui sera réalisé en juillet (auquel chacun peut participer !).
- « Ciné belle étoile » avec la projection du film tout public « LA FORME DE L'EAU » de Guillermo del Toro

Rejoignez-les dès que possible pour co-organiser cette journée dans la joie et la bonne humeur: ils ont besoin de nombreuses petites mains ! Dès maintenant ils récoltent des tissus rustiques, linges, ceintures, palmes, tubas, masques, tout ce qui peut avoir un lien avec l'eau...

Pour plus d'info appeler Nathalie de la FDFR du Lot 06 11 51 36 57 ou 05 65 11 44 36 et n'hésitez pas à laisser vos textos ou messages

Nous rappelons ici que cette animation rentre dans le cadre d'une fin de séjour ouvert à des enfants de toute l'Occitanie et qui se déroulera du 15 au 28 juillet . Ce séjour dont le fil conducteur sera l'eau permettra aux jeunes de saisir la dimension vivante et poétique de cet élément au travers de la culture, du sport , du jeu et du lien social.

Pour s'inscrire ou infos complémentaires, contactez l'association par mail artscenes46@yahoo.fr ou au 06 15 30 38 10.

Voir aussi le site Internet <https://www.artscenesetcie.fr>

**FEDERATION DEPARTEMENTALE DES
FOYERS RURAUX DU LOT. Salle de la tour
46320 SAINT SIMON
Tél. 05 65 11 44 36 fdfr46@orange.fr
www.foyersruraux46.org**



SEMEZ DES GRAINES MELLIFERES !

C'était un souhait du groupe Agenda 21 et une action de notre registre 2019-2021 ! Vous trouverez donc avec ce petit bulletin une pochette d'environ 50g de graines de plantes mellifères.

Les plantes mellifères sont des plantes produisant de bonnes quantités de nectar et de pollen de bonne qualité et accessibles par les abeilles. Certaines abeilles mellifères (Apis, Trigona, Melipona...) transforment le nectar en **miel**. Le pollen est utilisé par ces abeilles en le mélangeant au nectar, ou au miel et à des sécrétions glandulaires régurgitées pour produire du pain d'abeille pour nourrir les larves ouvrières. Avec ces 50g vous pourrez ensemercer une surface d'environ 15m². Le mélange de graine est composé de : 60 % de sainfoin / 10 % de mélilot / 10 % de trèfle de Perse / 10 % de trèfle violet / 10 % de phacélie.

La période de semis va de fin avril à juin. Le **trèfle de perse** fleurit de juillet à août. La **phacélie** fleurit sur la période de mai à septembre . Le **sainfoin**, le **mélilot jaune** et le **trèfle violet** ne sont pas sensibles au gel et présentent un cycle « semis/floraison » de 80 à 100 jours avec une période de floraison en août/septembre. La diversité de ces espèces permet d'étaler la période de floraison et de compléter l'offre en **pollen** nécessaire au bol alimentaire de l'abeille.

C'est un pas vers la **biodiversité**, pour le plus grand bonheur des abeilles mais également des autres insectes pollinisateurs. Le paysage agricole s'est profondément modifié (remembrement, monoculture, désherbage, etc.). et la nourriture des abeilles en subit les conséquences (manque de diversité des pollens, carences, intoxication, etc.) Les jachères agricoles et les bandes enherbées imposées aux agriculteurs représentent des surfaces importantes qu'il est possible de transformer en prairies de légumineuses mellifères et **pollinifères**.

Ces légumineuses enrichissent naturellement le sol en azote, le petit gibier trouvera nourriture et abri et le paysage sera embelli par le tapis de fleurs.



GROS PLAN

Arrivée il y a deux ans à Alvernac avec sa famille, Chantal Taurand est passionnée par l'art culinaire. Aujourd'hui dans notre village, elle continue de faire de sa passion son métier, et nous présente son activité.



Bonjour Chantal, dites-nous tout sur votre parcours !

Je suis chef de cuisine à domicile et conseillère en nutrition. J'ai appris à cuisiner auprès de professionnels de la restauration dans différents pays: en Savoie, en Suisse et j'ai découvert la cuisine exotique en Chine, mais j'aime surtout la cuisine de terroir du Quercy (façon à l'ancienne !) En voyageant, j'ai aussi découvert des saveurs d'ailleurs et j'ai donc appris à allier les cuisines du monde à celle de chez moi

Dès mon retour en France, je me suis installée à Figeac où j'ai eu le plaisir de créer une pizzeria et deux restaurants traditionnels. En 2012, j'ai formalisé 25 ans d'expérience par l'obtention d'un BTS Hôtellerie Restauration. Puis à la naissance de mes filles, j'ai choisi de leur donner une alimentation simple, équilibrée, de saison. J'essaie de travailler le plus possible des produits bio et locaux. Mon besoin d'apprendre est permanent et après m'être formée à la diététique, je suis actuellement dans l'apprentissage du travail des épices auprès d'une chef Guadeloupéenne. J'ai aussi été professeur de cuisine au lycée hôtelier de Souillac et je partage mes recettes lors d'ateliers cuisine.

J'applique la cuisine diététique avec une collègue de Figeac en proposant des recettes sur le « manger mains » pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Prochainement nous organiserons des ateliers cuisine cétogène ou adaptée aux personnes ayant une alimentation particulière et rencontrant des difficultés à modifier leur recettes. Je vais travailler avec un médecin d'Alvernac lors d'ateliers afin de permettre aux gens de réapprendre à manger sainement et réaliser des ateliers cuisine à Labastide-Murat pour l'association des handicapés de France. De plus, j'essaie d'accompagner le bus de la forme lors de ses déplacements dans le département afin de répondre aux questions des participants sur les problèmes qu'ils rencontrent avec leur alimentation.

Mes études de diététique, me permettent de mieux mesurer les difficultés que nous rencontrons à manger équilibré.

En quoi consiste exactement votre activité ?

Je suis donc chef de cuisine à domicile et je me déplace chez les particuliers pour réaliser leur repas de fêtes mais je peux également réaliser des repas événementiels jusqu'à 50 personnes. Je propose une cuisine adaptée aux choix alimentaires et au budget de chacun et réalise des recettes simples ou gastronomiques. Je peux modifier mes recettes en fonction des régimes ou choix alimentaires : allégée, sans gluten, sans produits laitiers, sans sel, sans matières grasses, sans cholestérols ou bien végan, végétariennes et bien sûr traditionnelles !

Où et comment peut-on vous joindre ?

On peut me joindre chez moi au 06.36.24.31.44 où j'ai décidé de créer mon entreprise. Je suis actuellement en train de construire un laboratoire de cuisine pour proposer mes plats cuisinés.

Mon site Internet : <https://lacuisinedhippocrate.wixsite.com/cours-de-cuisine>

Quels sont vos projet pour la suite ?

A partir du mois d'octobre prochain, je vais réaliser des menus cuisinés en apports nutritionnels calculés et livrés soit dans les entreprises du département, soit en dépôt dans des commerces.



ENVIRONNEMENT

Une action de communication de proximité menée par Martine Chenet, animatrice du **Syded du Lot**, s'est déroulée sur la commune du 22 février au 28 mars derniers. Les quartiers concernés avaient été ciblés en fonction de problèmes de tri repérés dans des périodes récentes. Les objectifs de cette communication en porte à porte étaient d'apporter aux usagers toutes les informations indispensables sur la gestion et la valorisation des déchets recyclables, expliciter les consignes de tri, diffuser des conseils pour réduire les déchets, faire connaître les conséquences que peuvent avoir les erreurs de tri et communiquer tous les éléments sur le fonctionnement des déchetteries, les installations de composteurs, les étiquettes «Stop pub». Sur les 212 foyers concernés, 142 ont été rencontrés. Si l'on extrait les résidences secondaires, ce sont **77% des résidences principales** qui ont accueilli l'animatrice. Un bon score, et un excellent accueil qui démontrent l'intérêt accordé au thème traité et aux enjeux liés à la collecte et au tri des déchets. «Pour chaque citoyen c'est une façon simple de participer de manière significative à l'économie et à l'écologie de sa collectivité» résume le rapport du Syded.

Des précisions utiles à tous ont ainsi été apportées :

- Erreurs concernant le verre : seuls les emballages, bouteilles et bocaux, en verre sont recyclables. Vitres et vaisselle en verre sont des encombrants à porter en déchetterie. Il y a quatre Récup'verre sur la commune, ainsi chacun doit pouvoir trouver celui qui lui convient: aux ateliers communaux, à l'ancienne station d'épuration(route de Rocamadour), à côté de la résidence l'Eau vive, et aux Barrières basses,(route de Gramat).
- Textiles, linge, (même en très mauvais état) et chaussures se déposent dans le **Récup'textile** situé aux ateliers communaux ou dans les bornes le Relais à Gramat.
- **Tous les emballages en plastique ou en métal** (même le polystyrène, les pots de yaourt et les dosettes de café...) peuvent être jetés dans le tri sélectif (bacs verts). Si exceptionnellement vous utilisez de la vaisselle en plastique (assiettes, gobelets) vous pouvez aussi les jeter avec les emballages en plastiques. **ATTENTION** : Ne pas confondre emballage et objet : les objets en plastiques ne se jettent pas dans les bacs verts mais en déchetterie. (De même, les déchets «verts» de tontes et jardinages, ne se jettent pas dans les bacs «verts»!)
- **Inutile de laver les boîtes alimentaires en métal ou en plastique, cela gâche de l'eau et sera fait plus tard au moment du recyclage.**
- Les problèmes relevés proviennent parfois de bacs qui débordent parce que les personnes ne font pas l'effort d'aller déposer leurs déchets sur l'emplacement suivant, ou de dépôts sauvages de verre et de sacs au pied des bacs. Parfois les bacs verts sont pleins parce que les cartons jetés ne sont pas pliés et occupent **un volume disproportionné**.
- **En période touristique** une double tournée est effectuée dans le centre bourg et des bacs supplémentaires sont installés à certains emplacements stratégiques. Cependant, comme chacun peut le comprendre, ces dispositions ne peuvent être appliquées partout.
- Des remarques ont aussi été formulées au sujet de la propreté des bacs qui ne sont lavés qu'une fois par an. C'est une question délicate non résolue car ce nettoyage **coûte très cher** et augmenter sa fréquence n'est pas envisagé par Cauvaldor. En cas de problème urgent la commune pourrait intervenir à titre exceptionnel.
- De même la Mairie peut être contactée par les personnes qui ont des encombrants à évacuer et ne disposent d'aucun véhicule pour les emporter. Une solution peut aussi être trouvée envers ceux ou celles qui pour des **raisons physiques** ne peuvent soulever les couvercles des bacs ou jeter les bouteilles dans les Récup'verres.

En conclusion, l'action de communication du Syded a montré que des échanges ciblés permettent d'améliorer l'information du public et d'apporter des **réponses précises** à des questions légitimes. Une évaluation de cette action sera effectuée par le Syded à partir de l'analyse de la qualité du tri dans les quartiers concernés au cours des prochaines semaines.

RAPPEL: Une visite du centre de tri de Saint Jean la Gineste est organisée par le Syded **le jeudi 6 juin à partir de 14h**. Des places sont disponibles. Adressez-vous à la mairie pour réserver la vôtre !

Le PLUI-H : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat (PLUi-H) est un document de planification et d'urbanisme réglementaire qui définit un projet urbain, fixe les grandes orientations en matière d'habitat, de déplacements, d'aménagement urbain et de services. Il doit permettre de répondre aux besoins futurs du territoire tout en respectant les dernières évolutions législatives nationales. Il fixe également les règles d'occupation et d'utilisation du sol, c'est-à-dire les zones où l'on peut construire et celles que l'on souhaite protéger.

Le territoire de Cauvaldor offre un cadre de vie de qualité et des atouts économiques majeurs à préserver. Les 77 communes ont pour ambition de réaliser un document stratégique autour des questions d'urbanisme comme porte d'entrée pour accompagner le territoire dans les 15 prochaines années.

RÉUNIONS PUBLIQUES de concertation

PLUi-H

Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant programme local de l'Habitat

MARDI 7 MAI 2019
• SAINT-CÉRÉ - Auditorium **18h30**

MARDI 14 MAI 2019
• GRAMAT - Salle de l'Horloge

MARDI 21 MAI 2019
• VAYRAC - Cinéma Uxellodunum

MARDI 28 MAI 2019
• SOUILLAC - Salle du Bellay

VENEZ PARTICIPER AU VOLET HABITAT DU PLUI-H !
Présentation et échange autour du Programme d'Orientations et d'Actions (POA) du PLUI-H

INFORMATIONS :
@ : pluih@cauvaldor.fr
☎ : 09 80 50 10 00 (choix 3)
Suivez l'actualité du PLUI-H : www.cauvaldor.fr

CAUSSES et VALLÉE de la DORDOGNE
communauté de communes



édition : service communication

EXPOSITION ITINÉRANTE

PLUi-H

Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant programme local de l'Habitat

du 6 au 10 MAI 2019 inclus
• SAINT-CÉRÉ - Mairie

du 13 au 17 MAI 2019 inclus
• GRAMAT - Mairie

du 20 au 24 MAI 2019 inclus
• VAYRAC - Mairie

du 27 au 31 MAI 2019 inclus
• SOUILLAC - Mairie

du 3 au 7 JUIN 2019 inclus
• PAYRAC - Mairie

du 10 au 14 JUIN 2019 inclus
• MARTEL - Mairie

du 17 au 21 JUIN 2019 inclus
• SOUSCEYRAC-EN-QUERCY Mairie

du 24 au 28 JUIN 2019 inclus
• BRETENOUX - Mairie

Aux heures habituelles d'ouverture au public.

VENEZ DÉCOUVRIR LE VOLET HABITAT DU PLUI-H !
Présentation du Programme d'Orientations et d'Actions (POA) du PLUI-H

INFORMATIONS :
@ : pluih@cauvaldor.fr
☎ : 09 80 50 10 00 (choix 3)
Suivez l'actualité du PLUI-H :

CAUSSES et VALLÉE de la DORDOGNE



édition : service communication

La loi impose que le PLUI-H soit compatible avec le SCOT. Il viendra donc traduire de manière opérationnelle, à l'échelle de la parcelle, les orientations du SCOT du Nord du Lot.

Vous pouvez également trouver sur www.cauvaldor.fr rubrique PLUI-H divers renseignements utiles

ATTENTION : Ce PLUI-H devrait se clôturer en 2020. Il est très fortement recommandé aux propriétaires de se tenir informés de l'avancement de ce PLUI-H qui va probablement apporter des modifications notables sur les différentes classifications existantes des terrains (constructibles, agricoles, zones protégées, etc.).

Pour transmettre vos remarques et observations, vous pouvez écrire au Président de Cauvaldor à l'adresse dédiée : pluih@cauvaldor.fr

ALVIGNAC LES EAUX Programme de l'été



2019 MAI/JUIN

Mercredi 8 mai : « Tous en short » Journée activités sportives de 7 à 77 ans ! (Les amis de la Source) à la Source Salmière

Samedi 11 mai : Concours de pêche à la truite à la Source Salmière (AAPPMA de Gramat)

Samedi 18 mai : Conférence Racines au foyer rural 15h

Dimanche 19 mai : Randonnée de l'APE des écoles publiques du RPI (5 et 12km) rdv 9h30 à Fialy près de Miers

Samedi 25 mai : Avant fête à la Source Salmière (pour les membres et amis du Comité des fêtes)

Lundi 10 juin : Foire aux bouillons et brocante à la Source Salmière (Les amis de la Source)

Samedi 22 juin : Fête de la musique
> Au Petit resto Soirée Reggae « SARADAKA » et repas couscous sur réservation au 06.65.11.46.43

Dimanche 23 juin : Kermesse de l'école Notre-Dame

Samedi 29 juin : Kermesse des écoles publiques du RPI l'Etoile



Toutes les infos sur la page Facebook village d'Alvignac les Eaux

2019 JUILLET



Samedi 6 juillet : Festival du Barrou (pop/ rock) entre Alvignac et Miers

Mercredi 17 juillet : Concert « Jazzpheen Trio » avec Souillac en Jazz à la Source Salmière (SIVU Miers/Alvignac). La fraîcheur du site vous conseille de prévoir une veste chaude pour cette soirée.

Vendredi 19, samedi 20 et dimanche 21 Juillet :

Alvignac en Fête : Attractions foraines, bals gratuits, feux d'artifices, vide grenier, grand repas champêtre, concours de pétanque, aubades aux habitants, etc.

Samedi 27 juillet : Repas des Aînés à la Source Salmière

Dimanche 28 juillet : Un dimanche à la Source Salmière Grande journée jeunesse avec la Fédération départementale des foyers ruraux du Lot et la troupe Arts Scènes et Cie à la Source Salmière. Des dizaines d'animations pour sensibiliser un public élargi aux problèmes de l'accessibilité à l'eau et aux conflits que cela engendre et qui conduisent des populations à l'exil. Mais également pour faire prendre conscience qu'il est urgent d'agir localement pour le futur de la planète (SIVU Miers/Alvignac). Théâtre et Ciné Belle Etoile « la forme de l'eau »

Mercredi 31 juillet : à 17h30 visite par le Pays d'Art et d'Histoire. Renseignement : 05.65.33.81.36



2019 AOÛT

Mardi 6 août : Concert Univers Brassens à la Source Salmière (SIVU Miers/Alvignac)

Vendredi 9 août : Concert musique Argentine à la Source Salmière (Festival de St Céré)

Samedi 10 août : Exposition peinture au foyer rural

Dimanche 11 août : Exposition peinture au foyer rural

Lundi 12 août : Théâtre du lendemain au foyer rural

Dimanche 18 août : Musette/variété avec orchestre « Souviens toi » à la Source (Les amis de la Source)

Dimanche 18 août : Grand vide grenier du Club des Aînés au Samayou.

Courant Août : Podium du Casino d'Alvignac au parc du Samayou (date exacte et programme non communiqués au jour de l'impression de ce flyer)

Alvignac vous souhaite un bel été



OCTOBRE

Dimanche 6 octobre : 6^{ème} Fête de la Pomme à la Source Salmière (Croqueurs de pommes et les Amis de la Source)

ET PUIS...

Retrouvez également toutes les animations de la région sur le programme Cauvaldor du Pays d'art et d'histoire Causses et Vallée de la Dordogne disponible en mairie ou sur le site Pays d'art et d'histoire : www.pays-vallee-dordogne.com/agenda-des-manifestations/



Edition du 3 mai 2019 : programme non exhaustif et modifications possibles